



Raisonner la protection
fongicide dès le semis :
**les solutions pour le
printemps 2025**

 **BASF**

We create chemistry



L'orge de printemps : une céréale qui a des atouts à faire valoir

Avec 573 000 hectares semés en 2024, l'orge de printemps séduit de nombreux agriculteurs pour ses débouchés.



Norme :
> 90%
de grains
> 2,5 mm

Refus :
< 86%
de grains
> 2,5 mm



Cette céréale offre des avantages agronomiques et économiques avec l'accès aux marchés brassicoles.

Cultiver une orge de brasserie implique de choisir une variété inscrite sur la liste des Malteurs et Brasseurs de France et de respecter des critères de qualité exigeants dont le calibrage.

Ce critère est étroitement lié à la protection fongicide de la culture : **une orge saine permet aux grains de se développer sans le stress lié aux attaques de maladies.**

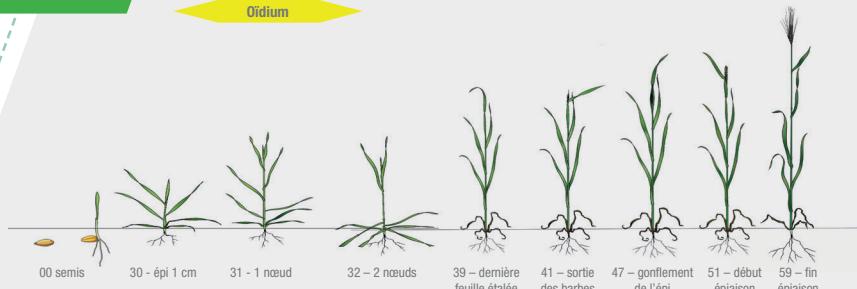
Rhynchosporiose et oïdium : deux maladies précoces

REPERE

Nuisibilité moyenne des maladies en orge de printemps

7 q/ha

Oïdium



Le complexe maladies

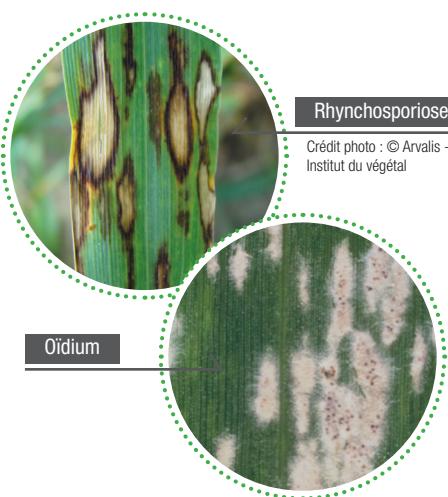
Rouille naine
Helminthosporiose
Ramulariose
Rhynchosporiose

Rhynchosporiose et oïdium sont les maladies les plus préjudiciables pour l'orge de printemps.

Top 5 - Variétés orge de printemps - Récolte 2024

Variété	Résistances aux maladies				
	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
Fandaga	8	6	7	5	5
KWS Fantex	8	6	6	5	6
KWS Thalis	8	6	5	5	
Laureate	8	6	7	6	(6)
RGT Planet	8	6	4	5	6

- Très sensible
- Assez sensible
- Assez à peu sensible
- Peu sensible
- Assez résistante



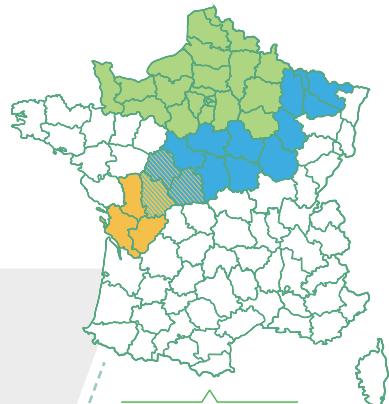
Rhynchosporiose

Credit photo : © Arvalis - Institut du végétal

Les solutions de protection actuelles

2 types de programmes de protection des orges de printemps :

- 2 passages : 1 pour contrôler les maladies de début de cycle (rhynchosporiose et oïdium) et un 2nd pour contrôler les maladies plus tardives (helminthosporiose et ramulariose) ;
- 1 passage unique sur 50% des hectares traités.



Source : Arvalis - Institut du végétal

Programmes classiques 1 ou 2 traitements sur orges de printemps

TS



Traitements uniques

TS



T1



T2



Alain, département 51

L'orge de printemps pousse très vite en cycle. Je traite pour conserver une orge saine et m'assurer une qualité brassicole mais parfois les conditions climatiques m'empêchent de m'organiser comme je veux.



Protéger dès le semis et réduire les traitements foliaires

Systiva®, nouveau traitement de semences, disponible pour les semis d'orge de printemps 2025.

En apportant 50 g de Xemium®* par quintal, Systiva®** est efficace contre les maladies de la semence, mais également contre la rhynchosporiose, l'oïdium et la rouille naine, maladies traditionnellement contrôlées par une application foliaire.

Il est maintenant possible d'avoir une orge saine en appliquant 1 seul traitement foliaire, voire même aucun traitement foliaire lorsque la variété est peu sensible à l'helminthosporiose.

En 2025

Semis d'une variété
peu sensible
à l'helminthosporiose



Pas de traitement

Semis d'une variété
sensible
à l'helminthosporiose



Pas de
traitement

T2 sans SDHI***



Avec Systiva®, gain d'un passage fongicide en foliaire

* Nom de la substance active fluxapyroxad.

** Afin de prévenir les résistances, Systiva® est recommandé en association avec un traitement de semences efficace contre le charbon nu : Premis® 25 FS.

*** Si nécessité d'un traitement foliaire après Systiva®, appliquer un traitement fongicide contenant d'autres familles chimiques que les SDHI (ex : triazoles, strobilurines).

Systiva®, la solution performante sur les maladies de début de cycle



Protection de haut niveau sans contrainte

Le semis de vos orges protégées avec Systiva® intègre l'équivalent du premier passage fongicide foliaire et vous permet de simplifier vos travaux de printemps.



Permet à vos semences certifiées d'exprimer tout leur potentiel

Le contrôle très précoce des maladies foliaires (rhynchosporiose, oïdium) et l'effet dynamisant de Systiva® sur la vigueur lors de la levée, sécurisent le rendement de vos orges.

Systiva[®], permet de diminuer les applications fongicides en végétation



1
PASSAGE EN MOINS

Gain d'un passage fongicide en végétation

Plus besoin de sortir le pulvérisateur et d'appliquer une protection foliaire contre la rhynchosporiose et l'oïdium en utilisant les semences certifiées protégées avec Systiva[®].



L'intégration de Systiva[®]

dans les programmes de protection de l'orge de printemps réduit le nombre de traitements fongicides foliaires (baisse d'IFT*) et contribue ainsi à l'obtention de la certification Haute Valeur Environnementale.

* Indice de Fréquence de Traitement : indice qui comptabilise le nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturelle. L'utilisation de Systiva[®] est intégrée à l'IFT du traitement de semence qui est égal à 1 quel que soit le nombre de produits qui enrobent la semence. Le gain d'un passage foliaire permet de réduire l'IFT fongicide (de 0,3 à 0,9 selon le programme de référence).



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE CONSEILLER

Produit	Systiva®
AMM	N°2140051
Composition	333 g/L Xemium® (nom d'usage de la substance active fluxapyroxad)
Formulation	Suspension concentrée pour traitement des semences
Cultures et usages autorisés	ORGES : Maladie de la semence : fusariose, helminthosporiose (D. Gramineum), charbon nu (OH uniquement) Maladies foliaires : rhynchosporiose, oïdium, rouille naine, helminthosporiose (D. teres), ramulariose
Dose autorisée	0,15 L/q (pour 140 Kg/ha, 70 g s.a/ha)

Pour aller plus loin



BASF France S.A.S. Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex. N° d'agrément : Agrément IF020022 – Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Systiva® - AMM n°2140051 - Composition : 333 g/L - Xemium® (nom de la substance active fluxapyroxad). Premis® 25 FS - AMM n° 2100002 - Composition : 25 g/L triticonazole. Débiteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Octobre 2024. Crédits photos : BASF, ARVALIS - Institut du végétal, Getty Images. 455CESE0924R.

Systiva® : SGH07, SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une réaction allergique - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. - H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme : EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Premis® 25 FS : H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**